



Fiche d'inscription Ezyrah SAISON 2026/2027

Nom / Prénom

Date de naissance

Adresse.....

N° Portable: E.mail

Adhésion et licence

L'Adhésion à l'association Ezyrah est de 11€ par an, par personne.

La licence à la Fédération Française de Danse est de 24€ par an, par personne.

L'Adhésion et la licence sont obligatoires pour valider l'inscription et l'accès aux cours, les 35€ sont à régler par chèque à l'ordre de Association Ezyrah (sur un chèque séparé des règlements des cours.)

Inscription et règlement

☐ Cours Hebdomadaire DEBUTANT :
Mardi Soir - 85 € Le trimestre

☐ Cours Hebdomadaire TOUS NIVEAUX :
Mardi Soir - 85 € Le trimestre

☐ Cours Mensuel (5h) :
Un dimanche/mois - 150 € Le trimestre

☐ Pack : Mensuel (5h) + 1 Cours Hebdo (1h30)
215€ le trimestre

Les paiements sont non remboursables, les paiements en plusieurs chèques sont des facilités de paiement, en cas d'absence ou d'arrêt de votre part, les paiements étalés seront encaissés.

La globalité des chèques est à faire à l'inscription puis sera encaissée au fur et à mesure.

Règlement en chèques de€

(Chèques à l'ordre de Marie Ezyrah)

Envoyez la présente fiche d'inscription remplie et signée, accompagnée du paiement total de l'année (joindre tous les chèques si étalement) et de l'adhésion à :

Marie Cassou-Hors 12 route de Cescau 64230 BOUGARBER

Indiquez au dos des chèques les mois d'encaissements souhaités

Règlement intérieur

1) Clauses d'inscription :

- Votre inscription ne sera valable qu'à réception de votre fiche d'inscription remplie et signée, et accompagnée de votre règlement annuel complet. Les règlements doivent être effectués avant votre premier cours ou à la fin de votre cours d'essai gratuit si vous en suivez un.

Vous pouvez m'envoyer votre fiche avec les chèques à : Marie Cassou-Hors 12 Route de Cescau 64230 BOUGARBER. (vous pouvez me renvoyer votre fiche remplie par mail) ou les apporter lors du premier cours.

- Les sommes versées au titre de l'inscription ne sont pas remboursables sauf sur présentation d'un certificat médical attestant d'une incapacité de pratiquer la danse pour une période supérieure au temps prévu par le forfait souscrit. Nous rappelons que les règlements en plusieurs chèques sont des facilités de paiements, une demande d'arrêt des dépôts est une demande de remboursement.

2) Calendrier :

- Des stages seront organisés par la structure au cours de l'année. Ces activités complémentaires ne sont pas comprises dans les cotisations annuelles. Les cours de danse suivent le calendrier scolaire, il n'y a pas cours lors des vacances scolaires et des jours fériés.

3) Responsabilité :

- La structure concernée engage la responsabilité uniquement lors des cours. En dehors de la salle de cours, les mineurs sont donc sous la responsabilité des parents. La structure décline toute responsabilité envers un adhérent mineur qui ne se présente pas en cours. Les parents doivent donc prendre toutes les dispositions pour ne pas laisser leur enfant avant ou après les horaires de cours. Les parents doivent accompagner les enfants jusqu'à la salle de cours de danse, car pour des raisons indépendantes de sa volonté, le professeur peut être absent et ne pas avoir eu le temps de prévenir (panne, maladie, accident...). De même les parents doivent récupérer leurs enfants à l'heure.

- Les adhérents sont tenus de respecter les horaires, de ne pas arriver en retard, afin de ne pas perturber le bon fonctionnement du cours. En cas d'absence, les adhérents doivent prévenir leur professeur.

- Les structures Ezyrah, leur bureaux et l'enseignante Marie Cassou-Hors, sont en droit d'exclure tout élève ne respectant pas les règles de paiements, ayant un comportement irrespectueux ou agressif envers tout autre élève, professeur ou membre des structures organisatrices, ou perturbant le bon déroulement ou le bien être du groupe lors des cours et représentations. De même, les structures Ezyrah sont en droit de refuser des inscriptions et l'accès au cours.

A, le

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé ») :

Droit à l'image (rayer la mention inutile)

J'autorise / Je n'autorise pas l'école de danse Ezyrah à utiliser mon image ou celle de mon enfant pour tout support de communication.

Signature :

Décharge de responsabilité (si absence de certificat médical)

Je soussigné....., déclare ne pas avoir fourni de certificat médical lors de mon inscription aux cours de danse des structures Ezyrah. Je décharge l'école et les professeurs de toutes responsabilités en cas de problèmes.

Signature :